

APPEL À CANDIDATURES

Création mapping vidéo monumentale - 2023/2024

zénith
nantes métropole



APPEL Á CANDIDATURES

CONTEXTE

ZÉNITH NANTES MÉTROPOLE

Conçue pour être la salle de spectacles du Grand Ouest, le Zénith Nantes Métropole est devenu, dès son ouverture en 2006, la salle de spectacles la plus fréquentée en région. Cette performance n'a, depuis, jamais été démentie.

Avec plus de 5 millions de spectateurs accueillis depuis son inauguration, le Zénith Nantes Métropole est donc une étape incontournable de toutes les plus grandes tournées françaises (Stromae, - M- , Julien Doré, Orelsan, Clara Luciani, Soprano...). C'est aussi l'une des seules salles de grande capacité en province à capter les plus grandes stars internationales (Pharrell Williams, Sting, Arcade Fire, Stevie Wonder, Alicia Keys, The Cure...).

Le Zenith Nantes Métropole est devenu un des acteurs majeurs du Grand Ouest en contribuant au dynamisme culturel, social et économique de son territoire.

COMPTE DE SOUTIEN

La société Colling & Cie a été choisie en 2020 par Nantes Métropole pour exploiter le Zenith Nantes Métropole. Dans le cadre de son offre, la société s'est engagée à créer un compte de soutien qui consiste à financer des activités artistiques annexes à son cœur de métier.

Avec ce compte de soutien, le Zenith Nantes Métropole souhaite aussi créer du lien, se mettre au service de l'écosystème culturel local, afin de promouvoir les expressions artistiques dans leur diversité.

La mise en avant des arts numériques est un des axes d'intervention déclinés au sein de ce compte de soutien. Le Zenith Nantes Métropole souhaite passer, dans ce cadre, des commandes d'œuvres originales.

CRÉATION MAPPING VIDÉO MONUMENTALE

Dans le but de soutenir et élargir la visibilité d'artistes locaux et régionaux reconnus ou émergents dans le domaine des arts numériques, le Zenith Nantes Métropole passe commande, chaque saison, d'une création de mapping vidéo originale, conçue spécifiquement pour le lieu.

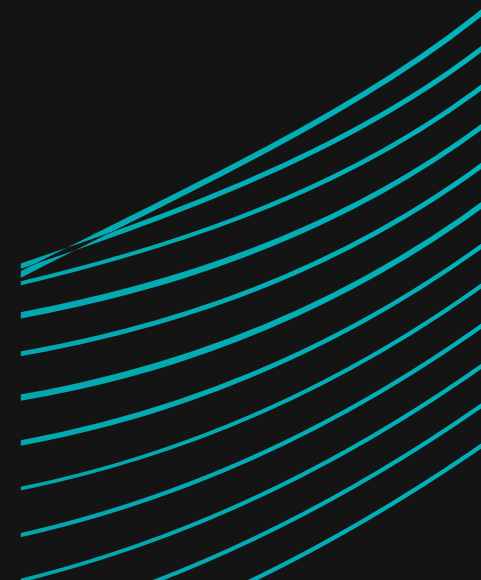
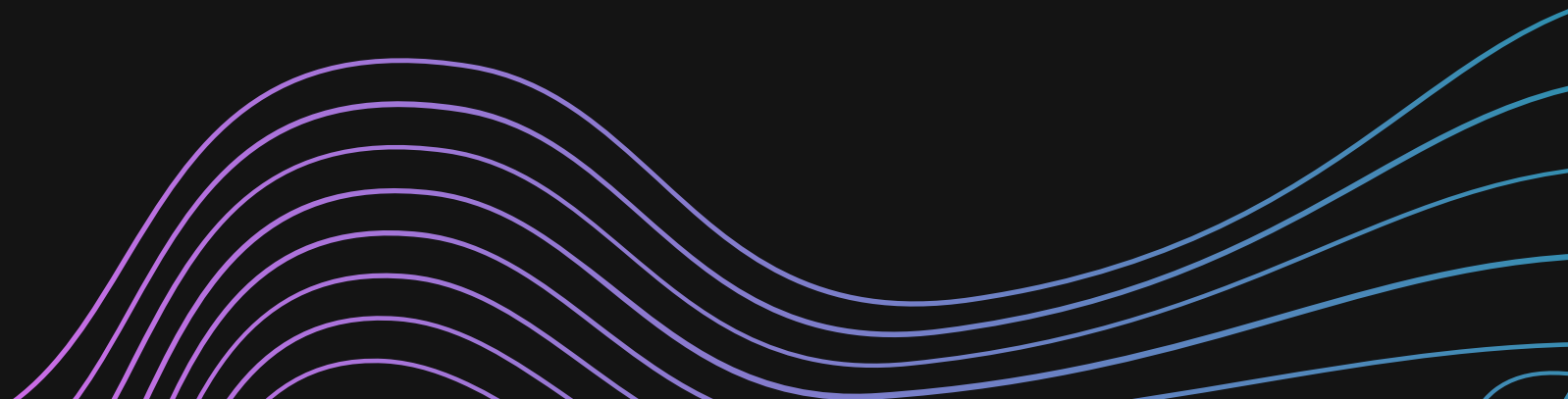
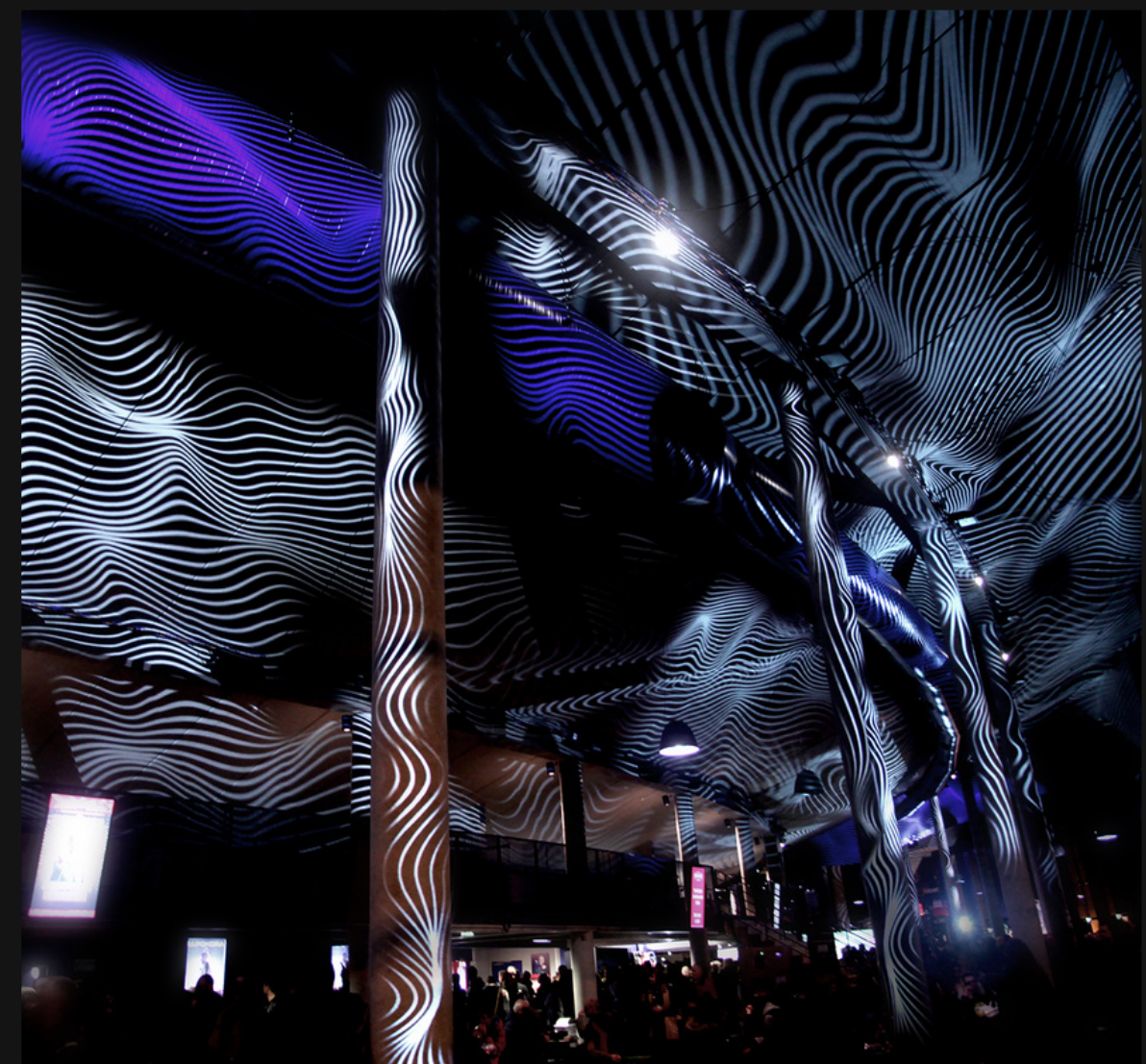
La création originale sera projetée sur la quasi-totalité de la surface du plafond du hall du Zénith Nantes Métropole (1 800 m²) par l'intermédiaire de notre parc de 8 vidéoprojecteurs déjà installés.

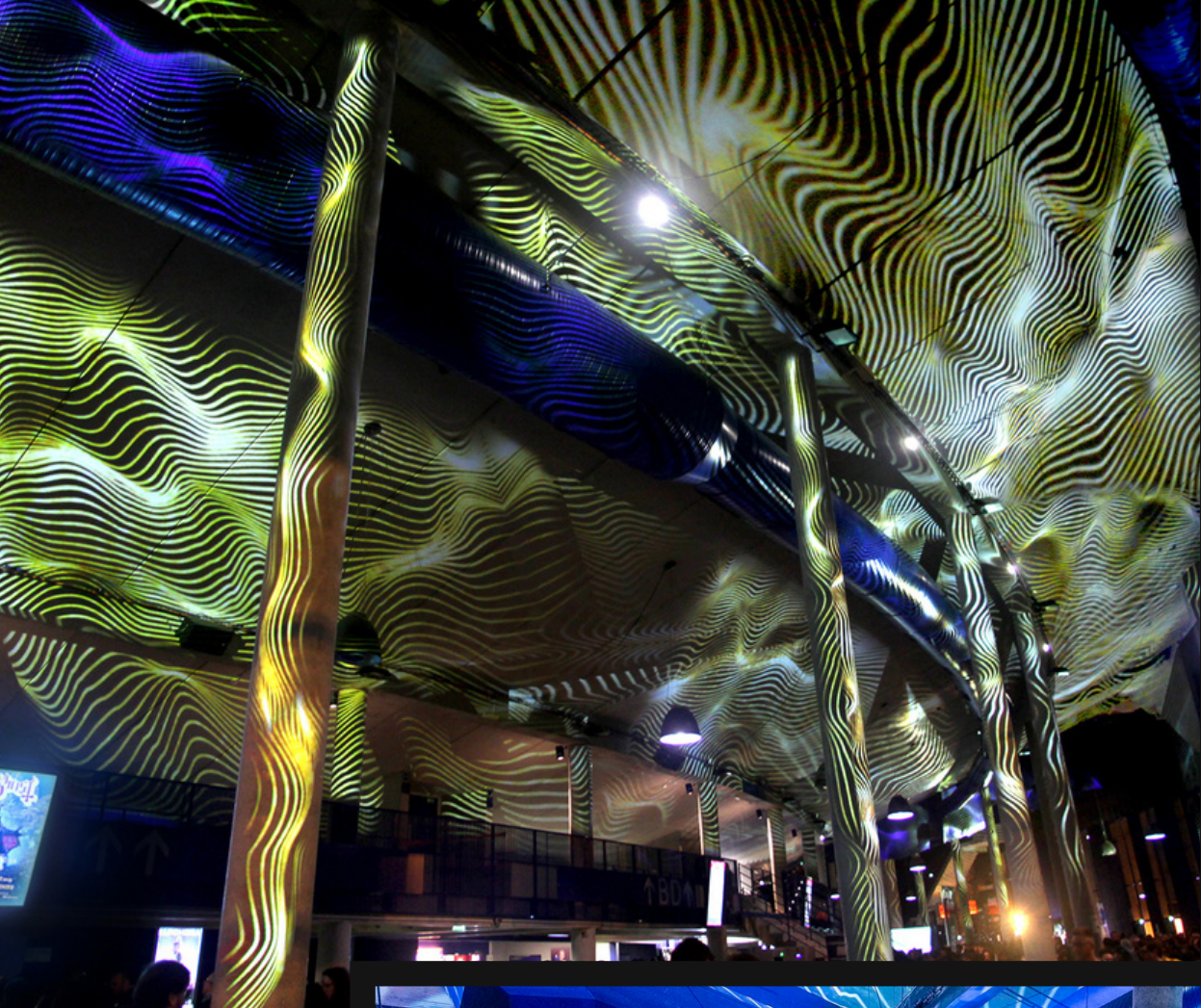
L'œuvre artistique « monumentale » ainsi présentée s'emparera du plafond et des piliers du hall, leur donnera vie au travers d'une seconde peau, participera pleinement à conférer à la salle une atmosphère particulière.

L'œuvre sera diffusée en boucle, sur chaque séance de spectacle, de l'ouverture des portes au public, jusqu'au départ du dernier spectateur (18h30 – 23h00 en règle générale).

Elle sera donc donnée à voir à un public très large (entre 350 et 420 000 spectateurs/saison, de tous âges et catégories socioprofessionnelles, dans un périmètre de plus de 200 km à la ronde).

Cet appel à candidatures CREATION MAPPING VIDEO vise à désigner l'artiste ou le collectif à qui le Zénith Nantes Métropole confiera la conception et réalisation d'une œuvre numérique originale de mapping vidéo qui sera diffusée tout au long de la saison 2023/2024 sur le plafond du hall du Zénith.





LA COMMANDE

Il s'agit de la commande d'une œuvre de mapping vidéo monumentale projetée sur le plafond et les piliers du hall du Zenith Nantes Métropole.

Cet appel à candidatures est ouvert aux artistes professionnels des arts visuels et numériques, de la vidéo, de l'animation, etc.

La candidature doit être effectuée par un(e) artiste ou collectif d'artistes vivant et travaillant en Pays de la Loire, Morbihan ou Ile et Vilaine.

Bien qu'il n'y ait pas de thématique particulière à respecter, il sera apprécié que les propositions de mapping vidéo témoignent de l'univers et de l'ambiance que l'artiste ou le collectif associe au Zénith et à son activité.

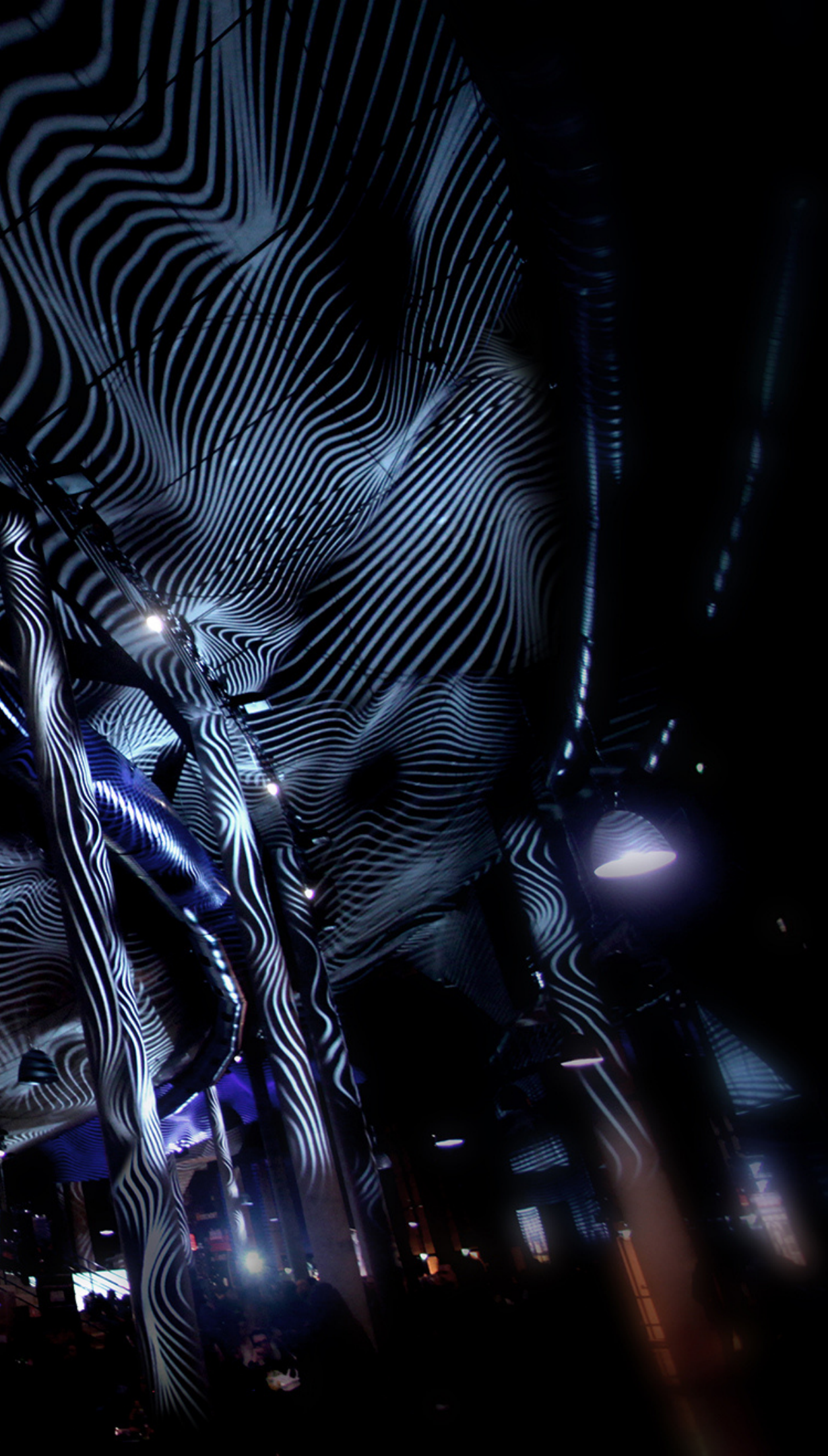
Il s'agira de présenter dans le dossier de candidature une proposition de mapping vidéo originale, conçue spécifiquement pour le lieu, d'une durée de 15 minutes maximum (celle-ci sera diffusée en boucle). Elle pourra se matérialiser par la présentation d'esquisses ou visuels préalablement à la réalisation même du mapping vidéo (qui ne prendra évidemment place qu'après contractualisation entre le Zenith Nantes Métropole et l'artiste ou le collectif choisi). Pour les candidats qui le souhaiteraient, il sera possible de demander la modélisation 3D du hall.

Ce travail de candidature ne fait pas l'objet d'une rémunération.



CALENDRIER

- Décembre 2022 : diffusion de l'appel à candidatures
- 15 mars 2023 : date limite de réception des candidatures
- 31 mars 2023 : sélection de l'artiste ou collectif lauréat
- Avril > juin 2023 : processus de création
- 1ère semaine de septembre 2023 : résidence d'intégration et de calibrage sur place
- Septembre 2023 (en fonction de la programmation) : livraison



CONTRAINTES TECHNIQUES

- Utilisation des 8 vidéoprojecteurs déjà en place (Epson 15000 lumens et 10000 lumens - certains projecteurs sont stackés par 2).
- Utilisation du serveur informatique de diffusion déjà en place (Modulo Pi)
- Les candidats n'auront pas accès au média-serveur (le show est encodé par les équipes techniques)
- Prendre en compte le fait que le noir total n'est pas possible dans le hall
- Prendre en compte le fait qu'une sonorisation de l'œuvre n'est pas souhaitée

Les masques/calques (XMAP) du plafond du hall du Zénith Nantes Métropole seront transmis à l'artiste ou le collectif lauréat dans le format adéquat (5 fichiers Photoshop de 1920x1200 pixels). Chaque fichier correspond à une sortie video. L'espace total de travail est de 9600x1200 pixels.

Pendant le processus de création, l'artiste ou le collectif lauréat pourra solliciter les équipes techniques pour répondre aux questions et prendre rdv pour des phases de tests sur place.

BUDGET

L'artiste ou le collectif lauréat(e) recevra une rémunération brute de 20 000€ HT dont seront précomptées les cotisations et contributions obligatoires (conception et réalisation, intégration et calibrage, cession des droits). En tant que diffuseur, le Zenith Nantes Métropole s'acquittera de sa cotisation diffuseur de 1,1%.

Un contrat sera conclu entre l'artiste ou collectif lauréat(e) et le Zenith Nantes Métropole afin de préciser le cadre et la mise en œuvre de la commande. L'artiste ou le collectif devra être en capacité d'établir une facture détaillée à l'issue de la livraison. Une avance de 25% sera versée fin mars (à la signature du contrat), puis 25% en juin (sur présentation des fichiers informatiques au format MPEG2, H264, HAP, ou Apple ProRes codecs en 25P) et le solde à la livraison finale.

Le Zenith Nantes Métropole prendra en charge les frais de transport, de repas et d'hébergement pour les artistes ne résidant pas sur Nantes (à l'occasion des déplacements nécessaires à la réalisation du projet).

APPEL À CANDIDATURES

POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE

Pour faire acte de candidature, les éléments suivants sont attendus de la part du candidat :

- Nom de l'artiste ou du collectif
- Adresse postale / adresse mail
- Un CV ou notice biographique attestant de ses expériences antérieures
- Un portfolio représentatif de son travail artistique (ou renvoi vers un site web actualisé)
- Une note d'intention (précisant la/les thématique(s) envisagée(s), technique, etc)
- Des visuels illustrant le mieux possible l'apparence du projet (dessin, maquette, photomontage, simulation informatique)
- Un numéro de SIRET

Les dossiers de candidatures doivent être renvoyés au plus tard le 15 mars 2023 par voie électronique à l'adresse suivante : er@zenith-nm.com

NB : merci d'utiliser un hébergeur de fichier (type wetransfer, dropbox ou smash) pour les pièces jointes de plus de 5 MO.

Un accusé de réception sera envoyé pour confirmer la bonne réception des dossiers.

A la suite de l'appel à candidatures, la commission Compte de Soutien (composée de membres de l'équipe du Zénith, de chargé(e)s de mission Nantes Métropole), accompagnée du regard de programmeurs/responsables d'expositions, désignera l'artiste ou le collectif lauréat(e).

L'ensemble des projets reçus seront évalués selon les critères suivants :

- Respect de la commande
- Cohérence globale du projet
- Intérêt et originalité de la proposition artistique

Précédentes réalisations :

- [photos de "Ether" de Guillaume Marmin](#)
- [vidéo du travail de Diazzo \(à partir de 1'37\)](#)
- [vidéo du travail de Sona \(immersion hall\)](#)

Pour toute question,
merci de vous adresser à :

Eve ROCHETEAU

02 40 92 99 57

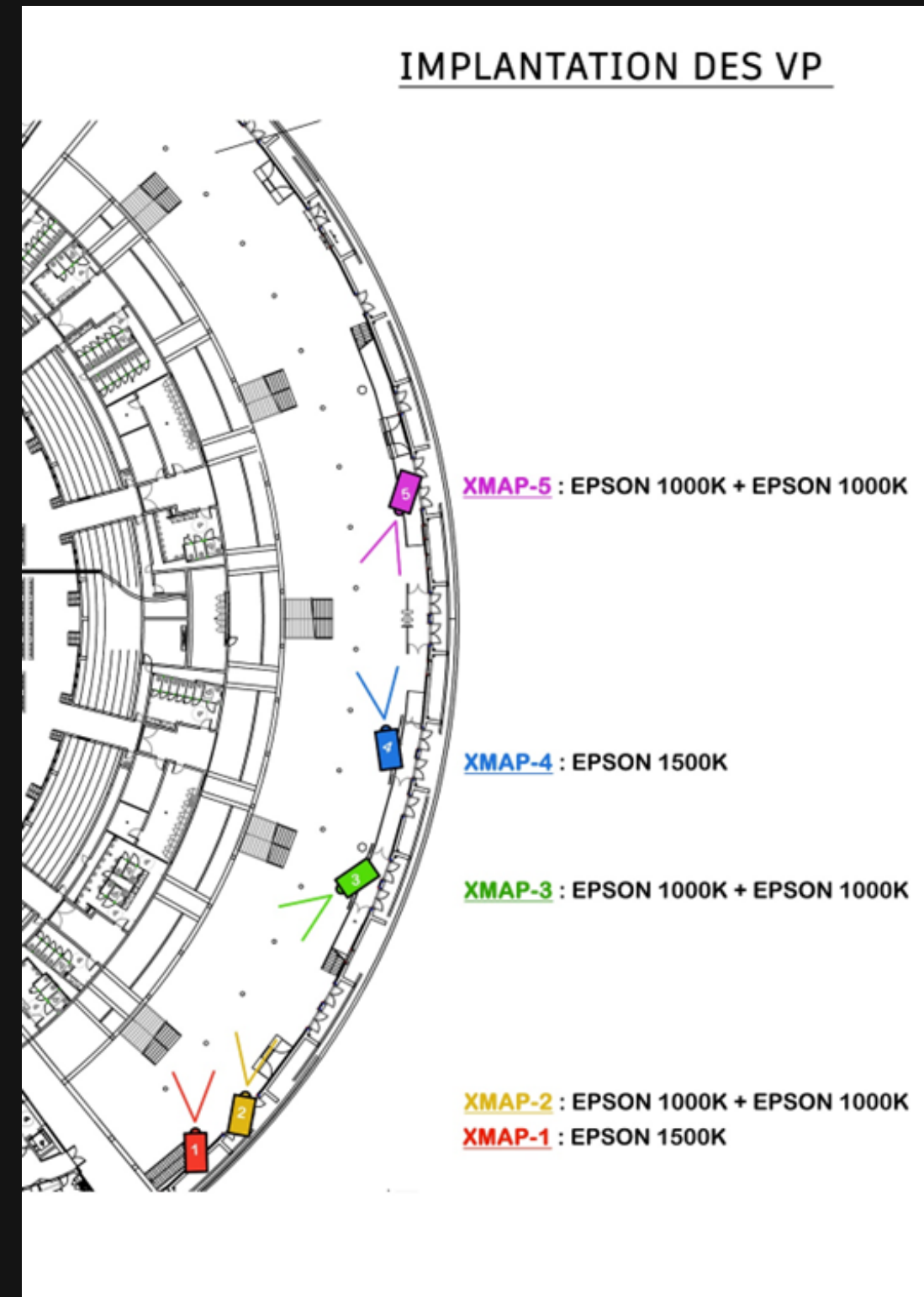
er@zenith-nm.com

APPEL À CANDIDATURES

CRÉATION D'UN MAPPING VIDÉO

ANNEXE 1

exemple de rendu de création à partir de la modélisation 3D du hall et du plafond



ANNEXE 2

plan d'implantation des VP dans le hall

APPEL À CANDIDATURES

CRÉATION D'UN MAPPING VIDÉO

ANNEXE 3

visualisation des surfaces mappées par poste

Poste 1



Poste 2



Poste 3



Poste 4



Poste 5

